

ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
POSTE	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces,	la ligne....	20
Réclames,	—	30
Faits divers	—	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et admet payées, sauf restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3^e page.

SAUMUR, 29 MARS

Où est la liberté ?

Les libres-penseurs organisent des désordres plus que scandaleux dans les églises. Non seulement ils y ont fait du bruit, mais ils y ont fait du mal puisqu'ils jettent les chaises sur les têtes des fidèles.

On n'est pas forcé d'aller à l'église, et les libres-penseurs n'avaient pas besoin d'aller troubler les catholiques dans l'exercice de leur culte.

Ils ont commis là un délit contre la liberté des gens, délit compliqué de violences.

Les coupables sont connus. Ils ne se cachent même pas, étant très fiers de leurs exploits.

Le prédicateur parlait de la confession, et cette matière ne touchait à la politique en aucune façon.

Saint-Denis, il est vrai, est un pays où le socialisme domine le suffrage universel, et les promoteurs du scandale sont deux conseillers municipaux, en compagnie d'un repris de justice.

Cette fois, le gouvernement agira-t-il ?

Ces conseillers municipaux seront-ils poursuivis ?

Ou bien verrons-nous, comme l'année dernière, sous le ministère délinquant du bon monsieur Loubet, que c'est sous la République, c'est-à-dire sous le régime par excellence de l'égalité, que la loi n'est pas égale pour tous.

M. Ribot a là une excellente occasion de prouver qu'il a encore un vague sentiment de ses devoirs.

A LA CHAMBRE

La Chambre a adopté un projet de loi affectant trois millions à l'approfondissement de la Charente.

La commission agricole a adopté le projet de crédit agricole de M. Martineau, qui consiste dans l'établissement de Docks-greniers et la création de dépôts négociables.

Le but de M. Martineau est de permettre aux cultivateurs de faire argent de la récolte sans la vendre et d'élever ainsi le grain au rang d'une valeur mobilière négociable.

L'interpellation Le Hérissey, sur le Dahomey, a été renvoyée à aujourd'hui.

AU SÉNAT

M. Challemel-Lacour a fait son discours d'installation. Après un long éloge de M. Ferry, il a indiqué le rôle du Sénat qui est une garantie contre les tentatives hasardeuses ou détournées de réformes précipitées et mal conçues.

En somme, discours banal.

Le Sénat réduit ensuite à 5 francs l'impôt sur les bicyclettes et repousse celui sur les pianos.

La disjonction de la réforme des boissons est décidée.

On aborde ensuite le projet de loi sur les valeurs de Bourse.

INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont occupés de la question des pétroles. Le gouvernement appuiera la proposition de la commission des douanes de maintenir le *statu quo* jusqu'à l'issue des négociations en cours.

LA CONCESSION DE PANAMA

M. Monchicourt, liquidateur du Panama, a autorisé par dépêche son représentant à signer le renouvellement de la concession du canal.

C'était le dernier délai, et il a fallu accepter les conditions du gouvernement colombien dont les exigences avaient prolongé les négociations.

L'EXPOSITION DE 1900

Le Conseil municipal s'est prononcé sur l'emplacement. C'est le Champ de Mars qui a été désigné.

Bien entendu, ce vote n'a que la valeur d'un simple vœu.

LE POURBOIRE

La Chambre a voté avant-hier onze millions pour augmenter le traitement des instituteurs.

Loi de circonstance. On jette un os à ronger à ces pauvres gens dont on espère les plus bas services pendant la campagne électorale.

M. OTTO BRANDÈS

Contrairement au bruit qui avait couru, l'arrêté d'expulsion contre le correspondant du *Tageblatt* n'a pas été rapporté.

M. Otto Brandès a quitté Paris hier soir. Ce n'est pas malheureux.

LES BOISSONS ET LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

Quand le budget reviendra du Sénat, M. Salis demandera au gouvernement de déposer un projet de deux douzièmes provisoires afin de ne pas disjoindre du budget le projet de loi relatif aux boissons.

COMMISSION D'ENQUÊTE

La Commission d'enquête a entendu le rapport de M. Guillemet sur les entrepreneurs.

En voici la conclusion :

« Il appartient au liquidateur qui représente les intérêts des 800,000 porteurs de titres, de défendre ces intérêts et d'intenter, s'il y a lieu, une action contre les entrepreneurs. Il peut, nous n'en doutons pas, compter sur le Parlement pour l'aider dans son œuvre réparatrice par telles mesures législatives qu'il croira utiles.

» Une simple réduction de bénéfices réellement exorbitants serait un véritable soulagement pour la conscience publique. »

On a fait comparaître M. Delahaye pour lui refaire l'absurde demande de dévoiler les noms.

Il a fait la même réponse qu'à la tribune de la Chambre.

M. Andrieux est entendu de nouveau et affirme que l'X n'est ni un membre du corps diplomatique, ni un membre de la famille Carnot.

LA GRÈVE DES ALLUMETTES

Le bruit court à Pantin que l'Etat aurait cédé par crainte d'une grève générale des manufactures de tabacs.

LA DROITE RÉPUBLICAINE

Avant-hier, a eu lieu, sous la présidence de M. le prince d'Arenberg, une réunion très nombreuse, dans laquelle a été décidée la formation d'un comité central de droite républicaine.

UN MANIFESTE DU COMTE DE PARIS

Le Comte de Paris vient d'adresser aux présidents des comités monarchiques une lettre manifeste.

QUATRE DOSSIERS VOLÉS

M. Carpentier, qui avait remis à M. Oscar de Reinach un pli cacheté contenant les papiers de feu le baron de Reinach, se serait montré très ému, dit-on, de la disparition de plusieurs documents contenus dans la fameuse enveloppe.

En effet, outre la liste dans laquelle se trouvait le nom du mystérieux X., on aurait enlevé quatre dossiers concernant MM. Burdeau, Jules Roche, Rouvier et Floquet. M. Carpentier a été appelé hier à déposer devant la commission d'enquête à ce sujet.

LE SCANDALE DE SAINT-DENIS

Le ministre de l'intérieur a donné des ordres pour empêcher le renouvellement des scènes scandaleuses qui se sont produites dimanche à l'église Saint-Denis.

Le gouvernement est bien résolu, dit-on, à faire respecter l'exercice du culte et à ne pas tolérer le retour des incidents qui se sont produits l'an dernier à pareille époque.

Il nous reste à souhaiter que ces bonnes résolutions ne s'évanouissent pas comme d'habitude.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 28 mars 1893.

La hausse dont bénéficient les fonds étrangers contribue à la reprise du 3 0/0 français encouragée, du reste, par l'intention prêtée au Sénat d'ajourner au budget de 1894 le vote de l'impôt sur les opérations de Bourse. Le 3 0/0 remonte à 97.30 après 97.05 ; le 4 1/2 reste à 106.20.

Pas de changement sur l'action de la Banque de France. Le Crédit Foncier se maintient très ferme à 976.

On constate une nouvelle progression des cours de la Banque de Paris qui cote 675. Cette société est appelée à bénéficier dans de larges proportions de l'amélioration de la situation économique de l'épargne qui se manifeste par une augmentation de 14 millions dans le rendement des impôts pendant les 3 premiers mois de l'exercice.

La Société Générale conserve le cours de 475. Le Crédit Lyonnais est demandé à 762 fr.

Le Comptoir National d'Escompte continue à monter, il cote 507.50.

L'assemblée des actionnaires du Comptoir des Fonds nationaux tenue le 23 mars a porté

le capital social de 2,500,000 à 5 millions. Cette augmentation est motivée par le développement des opérations de la société et doit fortifier sa situation en vue de certaines entreprises industrielles et de l'obtention d'une concession de l'Etat.

Les obligations du chemin de fer National de l'Equateur sont appelées à jouir d'une faveur marquée sur notre marché, en raison de la garantie que leur accorde le gouvernement de l'Equateur et de l'appui officiel dont il couvre cette entreprise.

Les Chemins Economiques valent 428.

CH. HEYMAN et Co,
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

NOUVELLES MILITAIRES

Les sous-officiers mariés

Une décision du ministre de la guerre, relative au règlement intérieur des troupes, porte que les sous-officiers mariés autorisés à coucher en ville peuvent emporter chez eux tous les effets d'habillement, mais ils devront toujours laisser à la caserne leurs armes et munitions.

Le colonel pourra leur permettre de subir à domicile les punitions de consigne.

La myopie des élèves de Saint-Cyr

La Commission chargée de faire passer aux élèves de Saint-Cyr de première année l'examen d'aptitude au point de vue de l'équitation, s'est réunie le 21 de ce mois.

L'aptitude équestre ne suffira pas pour être admis dans la cavalerie, le ministre ayant prescrit de se montrer sévère pour la vue des candidats. Aussi apprenons-nous que le nombre des élèves ayant demandé à faire partie de la section de cavalerie a été, cette année, beaucoup moins élevé que les années précédentes.

« Nous ne saurions trop approuver, dit l'*Avenir militaire*, la décision prise par le général Loizillon, car, quel que soit son mérite, un officier myope est dans l'impossibilité de bien remplir sa mission dans une arme où il faut voir de loin pour se renseigner, apprécier les forces et les dispositions de l'ennemi afin de pouvoir prendre une décision judicieuse, et pour agir avec une extrême rapidité, avec sûreté et dans une bonne direction. »

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 29 MARS

Observations de M. DAVY, opticien
Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 19°
Ce matin, à 8 h.		+ 9°
Midi,	756 ^{m/m}	+ 21°
Hausse	2 ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 4°

Les abonnements étant payables à l'avance, nous prions ceux de nos abonnés qui n'auraient pas soldé le leur de vouloir bien nous en faire parvenir le montant, si mieux ils n'aiment que nous le fassions encaisser par la poste.

Reclame bruyante

Tout le monde est au courant de la concurrence que se font le *Petit Journal* et le *Petit Parisien*. Cette concurrence revêt quelquefois une forme un peu bruyante. Ainsi, hier soir, le *Petit Parisien* avait organisé, à la nuit, une petite retraite aux flambeaux. Un homme portait un immense transparent où se lisaient les mérites et qualités du journal; deux autres portaient des torchères formées d'une guirlande de lanternes vénitienes. Enfin la musique était représentée par une bande de moutards qui criaient de toutes leurs forces: Vive le *Petit Parisien*!

Un peu trop américaine, peut-être, cette reclame.

Suicide à Saumur

Hier soir, vers sept heures, la jeune Augustine Loyeau, âgée de 42 ans et demeurant 21, rue de la Visitation, aperçut, par la porte restée entr'ouverte, le corps d'un voisin, nommé Riel, qui se balançait au bout d'une corde accrochée à une poutre de sa chambre, et qui remuait encore. Aux cris qu'elle poussa, deux voisins, les sieurs Partant et Pouchet, accoururent et coupèrent la corde; mais trop tard, comme le constata le docteur Coutant, qui arrivait en même temps que la police et qui déclara que tout secours était inutile.

Riel, Paul-Ernest, exerçait la profession de commissionnaire; ivrogne et paresseux jusqu'à l'horreur du travail, ce sont ces deux vices qui l'ont poussé au suicide. Pour en venir à ses fins, il était monté sur une chaise, qu'on a retrouvée renversée à côté de lui. Deux heures auparavant, il avait fait part à la jeune Loyeau de son intention d'en finir avec la vie.

Cet homme était veuf depuis dix-huit mois et n'avait pas d'enfants.

Bois incendiés

Les bois dont nous annonçons hier l'incendie sont ceux des Molières, situés dans la commune de Trèves-Cunault. Vingt trois hectares de chênes, brandes et bruyères ont été consumés. Les pertes se répartissent ainsi:

Quinze hectares à M. de Terrebasse; perte évaluée à 4,000 fr., non assurés;

Huit hectares à M. Jourdan, propriétaire à Gennes; perte évaluée à 400 fr., assurés;

Trois hectares à M. Esnault, propriétaire à Gennes; perte évaluée à 50 fr., non assurés.

L'incendie, dont les causes n'ont pu être connues, a commencé vers 2 heures et a continué jusqu'à 5 heures. Le feu, qui a pris dans un champ de bruyère, à 300 mètres de la ferme de Maison-Neuve, fut aussitôt signalé; mais les premiers secours furent insuffisants pour circonscrire le fléau.

Mort subite

Mardi, vers cinq heures du soir, le sieur Raimbaut, passant devant le champ de son

oncle, propriétaire à Chenehutte-les-Tuffeaux, aperçut un corps étendu à l'autre extrémité de ce champ. S'étant approché, il reconnut ce corps pour celui de son oncle, le sieur Raimbaut, âgé de 80 ans, et s'aperçut qu'il avait cessé de vivre. Ce vieillard, qui était atteint d'une maladie de cœur, souffrait beaucoup depuis quelques jours et on lui avait conseillé de ne pas sortir.

M. le Dr Payraudeau, de Gennes, a conclu à une mort naturelle résultant de cette affection.

Les colères d'Off-Cléide

On nous écrit de Vihiers:

« Off-Cléide est dans une colère qui rappelle celles du bouillant Achille ou plutôt du Père Duchêne, avec lequel il offre déjà quelques points de ressemblance.

« Il paraît que plusieurs de ses concitoyens seraient parvenus à percer ce masque presque aussi épais que la couche qui le recouvre. De là cette bruyante colère et, comme il faut bien qu'elle se passe sur quelqu'un, c'est sur le curé naturellement, qui n'en peut mais, et qu'il traite de mouchard (ne pas confondre avec le style clérical).

« Il va même jusqu'à rapporter des propos soi-disant hostiles que M. le Curé de Vihiers aurait tenu à l'égard de son évêque, ce qui doit être palpitant d'intérêt pour tout le monde.

« Mais, dites donc, Off-Cléide, vous qui traitez les autres de mouchards, savez-vous bien que c'est de la mouchardise ce que vous faites là? Fi! que c'est vilain, monsieur!

« Incognito ou non, Off-Cléide nous restera, il le dit, et Vihiers n'aura pas perdu son bouffon.

» UN CAMPAGNARD. »

Succès d'un Angevin

M. de la Devansaye, président de la Société d'horticulture d'Angers (dont le nom est devenu populaire à Saumur depuis notre Exposition, qu'il avait embellie de ses magnifiques palmiers), a de nouveau triomphé récemment au meeting floral de Bruxelles.

M. de la Devansaye exposait « la magnifique » série de variétés de *Vanda tricolor*, comprenant cent cinquante fleurs de toutes les formes et les coloris existants, ou peu s'en faut, offrant, dans un ensemble de grappes bien fournies, le coup d'œil le plus frais et le plus exquis.

Ce groupe de fleurs superbes a valu à M. de la Devansaye, par acclamation, un certificat de mérite scientifique de première classe.

M. Guillon et les artistes du Théâtre

L'Anjou donne sur la situation de M. Yves Guillon et des artistes les intéressants détails que voici:

« Les artistes de la troupe sont très montés.

Convoqués pour être payés, ils n'ont rien reçu, et, ce dernier mois, tout acompte leur a été refusé. Pour les choristes, qui gagnent de 120 à 150 fr. par mois, la moindre perte, sur ce maigre salaire, est très préjudiciable. Elle ne leur permet pas de solder leurs fournisseurs. Un retard est non moins grave, car presque tous ont des engagements pour la saison dite de Pâques, et il leur faut les fonds pour se rendre au lieu de leur engagement.

« Les artistes prétendent que la direction théâtrale a fait ses frais, cette année; que le déficit provient de dettes antérieures ou de prodigalités que nous ne voulons pas examiner.

« Les artistes prétendent encore que la situation financière présentée par M. Guillon à la séance du Conseil municipal du 14 janvier n'était pas sincère de tous points. Ils regrettent que la haute réputation financière du conseiller rapporteur, M. Laurent Bougère, ait empêché le Conseil de se livrer à un examen attentif de ces comptes; car, si le Conseil les eût vus de plus près, il aurait, disent-ils, affecté le surplus de subvention qu'il votait, spécialement au paiement de la troupe, qui ne jouit d'aucun privilège et qui, faute d'être payée, laissera des dettes au préjudice du commerce angevin.

« Nous rapportons ce que les intéressés nous ont affirmé, tout prêts à rectifier ce qui serait inexact.

« Au dernier moment, on nous apprend qu'il est dû à la troupe tout le mois de mars, soit à peu près 17,000 fr. M. Guillon accuse en caisse un actif de 900 fr., ce qui est maigre. Quant aux 10,000 fr. de subvention, il y a opposition faite par M. X..., pour une somme de 6,000 fr. prêtés à M. Guillon.

« A six heures du soir, on nous annonce que, sur l'intervention du maire, l'opposition a été levée. S'il reste donc 10,000 fr. pour payer à 17,000, la situation s'améliore quelque peu et, avec de la bonne volonté de part et d'autre, elle ne sera pas inextricable. »

Le *Patriote* parle ainsi de l'événement:

« Après la représentation, M^{me} Guillon, qui était rentrée sans rien savoir, à la nouvelle de ce qui s'était passé, tomba en proie à une attaque de nerfs, et ne put être maintenue qu'avec les plus grandes difficultés.

« De son côté, M. Guillon ne voulait accepter aucun antidote, et l'on dut agir par la force.

« Quelques heures plus tard, tout danger était conjuré.

« L'empoisonnement avait déjà commencé son œuvre au moment de l'arrivée de M. le docteur Petrucci, et on estime à dix grammes la quantité de laudanum absorbée. On a heureusement eu recours à d'énergiques vomitifs, et d'ici deux ou trois jours, M. Guillon sera complètement rétabli, on l'espère du moins. »

La ligne de Noyant

Lundi, l'ouverture du service régulier de la nouvelle ligne de Noyant s'est opérée dans les meilleures conditions, et pour un début on ne pouvait guère espérer mieux, car au pont Saint-Léonard il y avait, dès le matin, près de cinquante voyageurs.

Une bonne mesure

MM. Goujon frères, constructeurs de vélocipèdes à Angers, viennent d'inaugurer la journée de dix heures dans leurs ateliers (au lieu de onze heures), sans diminution de salaire.

Agression nocturne

Une lâche et grave agression s'est produite samedi soir place Grégoire-Borjillon, à Angers.

Il était sept heures et demie. M. Bedouet, employé, regagnait son domicile, lorsqu'en face du marché couvert, il fut assailli par trois individus, qui lui donnèrent de violents coups de poings américains sur la figure. M. Bedouet tomba la figure tout ensanglantée.

M. Bichon a constaté que les blessures étaient assez graves.

Série de vols à Chinon

Dans la nuit de vendredi à samedi, plusieurs vols ont été commis à Chinon par une bande de voleurs.

A la gare des marchandises, ils ont brisé les vitres et ont soustrait une petite somme qui restait dans la caisse.

De là ils sont allés chez M. Voisin, percepteur. Ils avaient déjà brisé un contre-vent, quand M. Voisin, réveillé par le bruit, saisit son revolver et tira un coup qui mit les malfaiteurs en fuite.

Ils allèrent alors chez M. Loiseau, marchand de vaisselle, brisèrent le panneau inférieur de la porte, forcèrent la serrure à l'aide d'un ciseau qui a été retrouvé, et s'introduisirent dans le magasin, où ils volèrent une somme de dix francs.

Jusqu'à présent on a aucun indice qui puisse mettre sur la trace des voleurs.

Incendie à Tours

Un incendie a éclaté hier matin à cinq heures, avec une extrême violence, dans l'imprimerie de M. Lelièvre, située, 20, rue de la Préfecture.

C'est M. Drake, dont les journaux la *Touraine républicaine* et la *Démocratie* sont tirés dans cette même imprimerie, qui couchant par hasard dans le corps de bâtiment faisant face au lieu du sinistre, a donné le premier l'alarme.

C'est dans le local où se trouvaient les machines à vapeur que le feu a pris naissance.

L'incendie ayant pu être circonscrit à l'en-

SOLANGE DE CRÉSNE

Par E. DE NOVIANT.

On n'attend pas jusqu'au matin pour se mettre en route. A peine la première heure du jour a-t-elle sonné que le 43^e corps s'ébranle.

Le voilà parti.

C'est le 2 septembre.

Que de temps pour traverser Mézières! Et cependant les moments sont précieux. Mais les rues sont si étroites et les portes permettent à si peu d'hommes de passer à la fois!

Enfin toute la colonne est hors de la ville.

En avant! maintenant, en avant! et au pas de course. Mais pourquoi tourner à droite au lieu de continuer à marcher tout droit sur Sedan?

— Pourquoi?

Le 43^e corps n'a pas de munitions!

Pas de munitions!

Quelques cartouches encore dans la giberne de nos soldats, quelques charges et quelques projectiles dans les coffres de l'artillerie, puis... plus rien... rien!

La ligne du chemin de fer a été coupée avant que la deuxième partie du corps d'armée, les munitions et les vivres aient pu rejoindre.

Plus de munitions!

Et là-bas, là, on entend le canon qui tonne en désespéré. Ce sont les dernières convulsions d'une armée qui succombe.

O rage! pas de munitions!!!

On bat en retraite. Ce n'est un secret pour personne. Le dernier soldat l'a compris tout aussi bien que son général... on bat en retraite.

On bat en retraite sans s'être mesuré avec l'ennemi... on bat en retraite sur le sol français... On bat en retraite!

On n'a pas de vivres. Eh bien! on saura s'en passer! Ne peut-on pas se priver de nourriture pendant un jour et même deux quand il s'agit du salut de la France, mais...

Pas de munitions!!!

Cependant, sur la route, tous les villageois chez lesquels, demain, le Prussien va commander en maître tendent aux soldats du pain, du vin, du cidre, de la viande, tout ce qu'ils ont!

Braves gens, votre souvenir vivra toujours dans le cœur de ceux qui ont été témoins de votre patriotisme! Vous saviez que, le moment

des réquisitions forcées venu, on ne vous pardonnerait pas de vous être ainsi volontairement dépouillés pour des compatriotes manquant de tout, quand le maître allait arriver; qu'on brûlerait vos granges, vos fermes, vos récoltes; qu'on frapperait vos enfants, qu'on fusillerait vos femmes; et que vous, on vous entraînerait comme otages; vous le saviez, et cependant vous aviez le courage de donner, de donner le sourire sur les lèvres, au soldat qui passait et que sans doute vous ne deviez jamais revoir pour qu'il vous dise: Merci!

Ce merci-là, nous vous le disons en son nom, nous vous le disons le cœur pénétré de reconnaissance, nous vous le disons avec la France entière qui vous admire et qui est fière de vous nommer ses enfants.

Oui! La France est une noble nation et le patriotisme y est encore bien vivant. Vous en doutez peut-être, vous qui voulez extirper de l'âme de nos enfants la croyance en Dieu, vous pour qui le Tout-Puissant n'existe pas, vous dont la patrie est le coin de terre sur lequel vous satisfaites le plus à votre aise vos grossiers appétits, vous en doutez!

Allez voir nos paysans de l'Est, prononcez devant eux le nom de Dieu, ils se signeront;

prononcez le mot France et leurs yeux s'illumineront d'un noble et sublime éclat. Oh! ceux-là ne doutent pas. Le vieillard dont le front s'incline déjà vers la terre se redressera fièrement au souvenir de nos gloires passées... L'homme fait dira: « Faut-il ma vie pour le bonheur de mon pays, la voilà, prenez-la ». Et l'enfant montrera à sa mère attendrie une vieille croix noblement gagnée par son aïeul sur le champ d'honneur, et religieusement conservée dans un cadre près du chevet, en disant: « Moi aussi, je veux la mériter »!

Plongé dans les plus amères réflexions, le canonnière de Crésne cheminait avec ses deux chevaux depuis longtemps calmés. Que d'illusions perdues! se disait-il, que de beaux rêves envolés! Et qui sait, hélas! ce que l'avenir nous réserve?

Personne ne pouvait le prévoir et les Allemands encore moins que nous. Qui aurait pu supposer qu'un maréchal de France aurait l'âme assez vile pour en arriver à vendre sa patrie? Il l'a fait, cependant, le maudit! mais celui-là ne croyait à rien. Il est à vous, messieurs les athées, bien à vous, et il a continué à vous faire honneur sur la terre d'Espagne.

(A suivre.)

droit où il a pris naissance, les ateliers ont été préservés, grâce à l'énergie et à l'intrépidité de tous.

On suppose qu'une étincelle tombée de la machine à vapeur a dû mettre le feu au parquet.

Les dégâts, évalués à 30,000 francs environ, sont couverts par les assurances.

Le Conseil municipal de Nantes

Le Conseil municipal de Nantes a repoussé, par dix-neuf voix contre quatre et une abstention, le crédit de 1,500 fr. en faveur des écoles congréganistes, et maintenu le crédit de la même somme en faveur des écoles laïques. La municipalité précédente, qui était conservatrice, avait chaque année partagé équitablement le crédit de 3,000 fr. entre les écoles laïques et congréganistes.

Mise en retrait d'emploi d'un médecin-major

Le 8 janvier, un cavalier du 13^e hussards, à Dinan, mourait dans la chambrée au milieu de ses camarades. Très souffrant depuis plusieurs jours, il s'était vainement présenté à la visite. M. le médecin-major Belhomme avait refusé de le reconnaître malade; au lieu de soins, on le menaçait de la salle de police. A la suite d'une minutieuse enquête réclamée par M. le vicomte de La Noue, qui représente à la Chambre le pays de Lamballe, M. le ministre de la guerre vient de mettre en non-activité par retrait d'emploi le médecin-major Belhomme. M. Belhomme avait été décoré, il y a peu d'années, pour son dévouement pendant une épidémie qui se manifesta dans la garnison de Dinan.

Le quart de place sur les chemins de fer pour les retraités

Les sous-officiers et soldats retraités ayant demandé à être admis au bénéfice du quart de place sur les chemins de fer, la Chambre a renvoyé leurs pétitions au ministre des Travaux publics pour qu'il examine la question en ce qui concerne le réseau de l'Etat et qu'il engage des négociations avec d'autres Compagnies.

Les petits colis

Les Compagnies de chemins de fer acceptaient, avant l'existence des colis postaux, de transporter les petits colis dits de messageries.

Quand les colis postaux furent créés, les petits colis des messageries de même poids ne furent pas supprimés.

Il en résultait une confusion pour le public peu habitué aux expéditions.

Les Compagnies avaient proposé la suppression des petits colis. Le ministre, voulant se rendre compte de leur inutilité, avait ajourné sa décision.

Une circulaire adressée aux Compagnies déclara qu'en présence des renseignements statis-

tiques, sont supprimés les petits colis à partir du 1^{er} janvier prochain.

MODES DE PRINTEMPS

Da changement, encore du changement; on n'a pas plutôt inventé ou trouvé quelque chose qu'aussitôt on n'en veut plus. Ainsi, par exemple, les jupes avec garnitures en corceaux, que tout le monde n'a pas encore en le temps de porter, paraissent déjà vieilles, et les doubles jupes se posent en rivales. Ces dernières sont très élégantes et conviendront mieux aux tissus légers qui seront de mode cet été.

La soie changeante que nous appelions jadis gorge de pigeon est appelée à un grand succès; d'ailleurs, tout ce qui est brillant, bariolé et fontaine lumineuse va faire florès. Il n'est pas rare de rencontrer des jeunes femmes avec une robe rouge et bleu, un vêtement vert, une coiffure en or, toute couverte de pierres multicolores. Cela rappelle un peu les fées des contes de Perrault, Peau-d'Ane, avec sa robe couleur du soleil ou de la lune, n'est plus un conte, mais une réalité.

Les vieilles dentelles et guipures avec teintes jaunes seront très employées pour garnitures de corsage. On peut en faire des collerettes et des revers qui serviront à rajourner plus d'un corsage déjà porté.

Pour remplacer la jaquette devenue incommode à cause des manches à gigot, la petite veste sans manche, genre tailleur, à revers et boutonnée par un seul bouton, sera très utile; elle nous changera un peu de l'inévitable collet.

Les fleurs, nous l'avons déjà dit, vont être les ornements principaux pour la garniture des chapeaux. C'est de saison. Le grand chapeau aux bords contournés si gracieux avec sa garniture de fleurs et de papillons, le petit canotier en pailles mélangées, la toque avec bord tuyauté et la capote microscopique formée d'une seule fleur vont se porter à la même heure, et bien d'autres modèles encore. Mais la capote est une trouvaille; c'est joli au possible.

État civil de la ville de Saumur

NÉCÉS

Le 28 mars. — Joseph Haet, tonnelier, 59 ans, époux de Antoinette-Mariette Tenneguïn, à l'Hospice.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE PAQUES 1893

Extension de la durée de validité des billets aller et retour

A l'occasion des fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans étendra la durée de validité de ses billets aller et retour de la manière suivante:

1^o Les billets aller et retour à prix réduits,

qui seront délivrés pendant la période du mercredi 29 mars au lundi 10 avril inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du mardi 11 avril inclus (tarif spécial G V n^o 2).

2^o Les billets aller et retour réduits de 40 0 0 en 1^{re} classe, de 35 0 0 en 2^e classe et de 30 0 0 en 3^e classe, dits de bains de mer, qui, aux termes du tarif spécial G V n^o 6, ne sont émis qu'à partir du 1^{er} mai, seront également délivrés du 29 mars au 10 avril inclus, pour les stations balnéaires de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande aux gares et stations:

1^o De la ligne de Saint-Nazaire (exclu) à Tours;

2^o Des sections: d'Angers à La Flèche, de Sablé (exclu) à La Flèche, de La Suze (exclu) à La Flèche, de Baugé (inclus) à La Flèche, du Mans (exclu) à Neuillé-Pont-Pierre, vid La Flèche et Angers; de Jumelles-Brion à Saumur, vid Saumur;

3^o De la section de Saint-Antoine-du-Rocher (inclus) à Tours, vid Tours;

4^o De la ligne de Nantes à Châteaubriant. Ces billets seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 11 avril.

FAITS DIVERS

UN RECORD NOUVEAU

Celui de la fécondité!

C'est une Américaine, M^{me} Miller, qui le tient. Depuis son mariage, en 1883, elle a eu dix-sept enfants, par deux et trois à la fois.

Elle vient en dernier lieu de donner naissance à trois jumeaux.

J'ai lu dans le Larousse, comme disait... un homme célèbre: « Le Tapioca est conseillé aux convalescents comme un aliment de facile digestion ». Le « Tapioca Rils » justifie pleinement cette réputation: c'est un aliment des plus nourrissants et des plus faciles à digérer; il est de plus délicieux, ce qui ne nuit en rien à ses qualités.

Banque V^e Lambert et Fils

ORDRES DE BOURSE sans commission. — COUPONS: Paiement sans frais de tous Coupons. — Avances sur titres.

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!!!
ASTHMATIQUE!
LE VRAI CURATIF INOFFENSIF, c'est la
LIQUEUR LECHAUZ
(LIQUEUR DE L'ÉTOILE)
Au bout de cinq jours le malade dort toute la nuit dans son lit.
Le Flacon: 5 fr.; franco contre mandat-poste, 6 fr.
MARIO LECHAUZ, Pharm^{ie}-Ch^{im}, BORDEAUX

N'APPLIQUEZ JAMAIS
un VÉSICATOIRE
sans vous être procuré **Le Véritable**
VÉSICATOIRE D'ALBESPEYRES
Le plus efficace des vésicants.
Exiger Signature d'ALBESPEYRES sur le côté vert.
PARIS, 80, Faub. St-Denis et toutes les Pharmacies.

Dernières Nouvelles

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES ET LE CABINET

Les modifications apportées au budget par le Sénat ne permettent pas d'éviter de nouveaux douzièmes provisoires.

C'est sur la demande des deux douzièmes nécessaires pour attendre le mois de mai, qu'une grosse bataille se livrera à la Chambre contre le cabinet Ribot, qui aura à lutter contre une coalition de ses adversaires, très nombreux sur tous les bancs de la Chambre.

UN GROS INCENDIE

Un incendie considérable a éclaté hier, à minuit, rue de Reully, chez un entrepreneur de fourrage.

La perte est évaluée à 150,000 fr.

FIN DE LA GRÈVE DES ALLUMETTES

Le directeur de la fabrique de Marseille a annoncé que, tout étant arrangé à Paris, le travail pourrait être repris.

La grève des ouvriers des manufactures d'allumettes est terminée à Bordeaux.

Une délégation a été envoyée au directeur pour demander s'il voulait reprendre tous les grévistes. Le directeur y a consenti.

LES BANQUES ITALIENNES

La Commission d'enquête de la Chambre a été absolument épouvanée par la masse de documents qu'elle a à examiner. Non seulement, les traites en souffrance sont nombreuses, mais quelques-unes remontent à l'année 1868, ce qui rend bien difficiles les recherches de leur origine.

Dernière Heure

Paris, 29 mars, 1 h. 30 soir.

Le Sénat, dans sa séance de ce matin, a adopté la loi des finances jusqu'à l'article 45. M. Tirard ayant fait observer que la commission des finances avait trop réduit les évaluations sur les douanes et qu'il en résulterait un déficit de 40 millions, cette commission s'est déclarée prête à chercher un moyen de réduire ce déficit.

La suite de la discussion a été renvoyée à la séance de cette après-midi.

Il est probable que le Sénat tiendra en outre une séance de nuit.

HAVAS.

ÉPICERIE NOUVELLE

F. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Pois moyens,	1/2 litre	0,50	litre	0,95
— extra,	—	0,60	—	1,10
— très fins,	—	0,70	—	1,60
— extra fins,	—	0,95	—	1,75
Haricots verts,	—	0,50	—	0,90
— extra recommandé,	—	0,55	—	1,00
— extra fins,	—	0,90	—	1,60
Flageolets,	—	0,60	et	0,90
Asperges,	la boîte,	1,25	et	1,80
harengs de Hollande, Sardines fumées, Morue d'Islande.				

Conserves par 5 kil. hors ville, déduction des droits d'octroi.

Le Gérant: G. JOUAUST

157 Feuilleton de l'Écho Saumurois

SUZANNE D'ESTOUILLE

PAR

Le Marquis DE FOUDRAS

— Non, mon fils! dit la baronne avec l'autorité de l'inspiration; ce bonheur est immense, mais vous l'obtiendrez, parce que vous en êtes digne. Apprenez de moi ce que vous seul ignorez, c'est qu'il n'y a rien de plus noble, de plus vraiment grand que la conduite que vous avez tenue depuis quelques mois. Je ne sache pas un seul bon sentiment au monde, une seule résolution généreuse, un seul sacrifice surhumain que je n'aie surpris dans votre cœur pendant l'époque dont je vous ai parlé. Vous pensiez ne remplir que vos devoirs, et vous avez dépassé les limites du dévouement, de l'abnégation elle-même. Voilà ce qui me rend confiante, mon fils; ce qui m'autorise à vous dire que votre bonheur est certain! Si j'en doutais, je me mettrais à genoux à l'instant même, car je croirais que j'ai offensé Dieu.

— Comme elle vous aimera, ma mère, reprit Léonce en couvrant de ses baisers et de ses larmes les mains de la baronne. Verne,

elle sera aussi votre amie, votre sœur! Oh! mon Dieu! donnez-moi la force de supporter de telles espérances!

— Il ne vous la refusera pas, mon fils, puisqu'il vous avait accordé celle de les combattre quand il vous était interdit de les écouter. Mais calmez-vous cependant, mon cher enfant; et dites-moi s'il ne faut rien ajouter à cette lettre.

— Elle me semble parfaite, reprit Léonce après avoir recommencé la lecture qu'il n'avait pas achevée la première fois; car elle est tout ensemble digne et modeste. Maintenant, ma mère, il faut songer à Éléonore. Le monde savait qu'elle m'était promise; la délicatesse exige qu'elle soit mariée avant même qu'on sache mon mariage à moi.

Madame Granval regarda son fils avec plus d'admiration que jamais; ainsi qu'elle le lui avait prédit, il était aussi fidèle à lui-même dans l'ivresse du bonheur que dans la laborieuse tâche du dévouement.

— Vous avez raison, mon fils; l'apparence même d'un tort ne doit pas peser sur un caractère comme le vôtre. Je m'occuperai dès aujourd'hui de votre cousine, et je le ferai avec autant de sollicitude que si elle était votre

sœur. Madame d'Étoges m'aidera, j'en ai la certitude.

— Acceptez sa coopération, ma mère; mais n'abdiquez pas vos droits à examiner ce qui vous sera proposé. Madame d'Étoges est une charmante femme sans doute; elle a de l'esprit, de la grâce, de la raison, il ne lui manque que d'aimer Éléonore assez pour s'inquiéter beaucoup de son bonheur. Vous seule en serez capable.

— Reposez-vous-en sur moi, mon ami; d'ailleurs, vous serez toujours là.

Comme la baronne prononçait ces mots, la porte du salon s'ouvrit avec force, et Éléonore entra. Elle était pâle, haletante et défigurée par la violence d'une émotion telle qu'elle n'en avait jamais montré de semblable. Ses mains frémissantes tenaient une lettre, qu'elle jeta sur les genoux de madame Granval en lui disant:

— Voyez, ma tante, comme vos amis me traitent.

XXVI

La baronne ouvrit la lettre qu'Éléonore avait jetée sur ses genoux, et pendant qu'elle en faisait la lecture, Léonce se rapprocha de sa cousine avec tous les dehors du plus affectueux intérêt.

lueux intérêt.

Le visage de madame Granval, si radieux il n'y avait que peu d'instants, s'était subitement altéré lors de l'entrée vraiment tragique de sa nièce, mais depuis qu'elle lisait la lettre qui avait causé tant de colère, il redevenait plus calme, et même on aurait pu voir, si on l'eût regardée avec attention, qu'il lui fallait un certain effort pour ne pas sourire.

— Ma cousine, dit Léonce, si quelqu'un vous a offensé et qu'il se dise notre ami, il ne l'est plus. Je suis sûr que ma mère ne me démentira pas.

— Et vous avez raison, mon fils! Mais calmez-vous, continua la baronne d'un ton plus modéré, car elle avait parlé d'abord avec une certaine chaleur; calmez-vous, les choses sont moins graves que vous ne croyez.

— Et comment voulez-vous donc qu'elles soient, ma tante? demanda Éléonore, toujours aussi irritée.

— D'abord, ma très-chère, répliqua la baronne, la personne que vous prétendez vous avoir offensée est plutôt une connaissance qu'une amie: c'est madame d'Étoges, continua-t-elle en regardant Léonce qui semblait l'interroger des yeux. En quoi consiste cette offense? à vous croire une raison que beaucoup de jeunes filles devraient avoir.

— Léonce, je vous fais juge, dit Éléonore; prenez ce billet et lisez-le à haute voix.

(A suivre.)

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 MARS

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CREDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	97 20	Banque de France	3920	1867 50	385	Compagnie parisienne du Gaz	526 50
3 0/0 amortissable	97 30	Banque d'Escompte	145	1118	—	Comp. Transatlantique 3 0/0 r. à 500	37
4 1/2 1885	106 20	Comptoir national d'Escompte	510	145 50	—	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	33
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	978	507 50	—	— 6 0/0 2 ^e série	33 50
Oblig. 1855-60 3 0/0	561	Crédit Industriel et Commercial	594	17	—	— obligations à lots	107
— 1865 4 0/0	538 50	Crédit Lyonnais	763 50	2622	—	Suez 5 0/0 remboursable à 500	615
— 1869 3 0/0	430	Crédit Mobilier	152 50	VALEURS ETRANGERES		FONDS ETRANGERS	
— 1871 3 0/0	418 50	Dépôts et Comptes courants	—	Autrichien 4 0/0 or	99 10	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1875 4 0/0	544	Société Générale	475	Dettes d'Egypte 6 0/0	102 55	— 1889 4 0/0	98 10
— 1876 4 0/0	545	Est	961 50	Extérieur 4 0/0	67	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} et 2 ^e série	99 35
— 1886 3 0/0	414	Paris-Lyon-Méditerranée	1532 50	Hongrie 4 0/0 or	97	— 3 ^e	—
		Midi	1325	Italie 5 0/0	92 92	VALEURS ETRANGERES (OBLIG.)	
				Portugais 3 1/2 1888	—	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—

ÉPICERIE CENTRALE 28, rue Saint-Jean, **P. ANDRIEU.** A partir du 23 MARS, Grand choix d'Articles pour le 1^{er} Avril et le Jour de Pâques **A DES PRIX EXCEPTIONNELS.**
 Vannerie riche, Œufs satin, Œufs à surprise, Garnitures pour œufs et poissons friture en sucre et chocolat. — Bel assortiment de Coffrets à boîtes riches pour Baptêmes. — Confiserie de qualité supérieure.

Tout acheteur de 5 francs aura droit à un billet de Tombola. — Deux sujets à gagner : Un superbe clown articulé ; — Un marin attaqué dans les mers glaciales par deux ours blancs.

A VENDRE très joli **COB**, 8 ans, absolument net, très vite, toutes garanties, essai sur place. — Dressé au sabre et à l'obstacle. — S'attelle à toutes les voitures. — A vendre seul ou attelé à une charrette anglaise.
 S'adresser au bureau du journal.

CHARBONS DE TERRE
 Charbons de Bois

GUIBERT-MORON
 Rue du Petit-Versailles.

M^{me} veuve **GUIBERT** a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle continuera, comme par le passé, son commerce de charbons de terre et de charbons de bois.

APPARTEMENT A LOUER

Comprenant cinq pièces, cave, grenier et mansardes. Eau dans la cuisine. Rue Dupetit-Thouars, n°5.

M^e **LECOY**, avoué à Saumur, demande un **PETIT CLERC** sachant bien écrire.

GRAND HOTEL DE LONDRES
LACOTE-NIVET
 Propriétaire
 Rue d'Orléans, SAUMUR.

Grande Salle pour Noces et Soirées.
 Salons de famille.

A SAINTE-GENEVIÈVE
Capisseries Artistiques
 BRODERIES

M^{mes} **NOEL & BOUIN**
 SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER
 Saumur, imprimerie PAUL GODET.

BOIS DU NORD ET DU PAYS

ANCIENNE MAISON LEMAIRE-BERSOULLE
Sapin, Chêne | **Noyer, Bois blanc**
 Pitchpin | Hêtre, Frêne et Ormeau
 Planchers et Parquet | Liteaux, Lattes et Treillages

R. BASTARD-BRÉHIN
 SUCCESEUR
 15, quai Saint-Nicolas — SAUMUR

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE
 33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Exposition d'Articles de Pâques et du 1^{er} Avril
 Œufs et Poissons en Chocolat et en Sucre
 Modèles les plus nouveaux de Vannerie fine et Porcelaine. — Poissons en carton, Surprises, etc.
GRAND CHOIX DE PAIN D'ÉPICE
 Arrivages de primeurs tous les jours.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT										LIGNE D'ORLÉANS									
PARIS — SAUMUR — BORDEAUX					BORDEAUX — SAUMUR — PARIS					NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS					PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES				
STATIONS	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	STATIONS	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	STATIONS	Omn.	Expr.	Omn.	Directe	STATIONS	Omn.	Expr.	Omn.	Directe
Paris					Bordeaux					Nantes d.					Paris (départ)				
Chartres	6	9 34	10 12	2 48	Saintes	5 25	7 12	9 9	11 40	Angers d.	6 30	10 27	11 55	2 57	Tours (départ)	5 43	8 47	1 20	4 51
Château-du-Loir	10 13	12 20	1 58	6 37	Niort	8 35	6 5	12 12	12 45	Les Rosiers	7 19	10 49	12 27	3 12	Port-Boulet	6 21	9 30	2 10	5 46
Noyant-Méon	11 20	1 3	3 8	7 40	Thouars	9 40	6 56	1 7	2 39	St-Clément	7 26	12 40	3 59	6 22	Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46
Linières-Bouton	11 29	3 17	7 49	1 15	Montreuil-Bellay	10 11	7 26	3	5 25	St-Martin	7 33	12 45	4 7	6 31	Port-Boulet	8 20	11 35	1 21	5 1
Vernantes	11 43	3 30	8	1 15	Brézé-Saint-Cyr	10 16	7 31	Mixte	3 16	Sau-mur ar.	7 46	11 11	12 55	4 20	Longue	9 42	12 33	2 25	6 35
Blou	11 54	3 41	8 10	1 15	Chacé-Varrains	10 23	7 46	3 16	6 26	— dt.	7 52	11 16	1 1	4 31	Tours arr.	9 42	12 33	2 25	6 35
Vivv	12 2	1 28	3 49	8 17	SAUMUR (Etat)	10 23	7 46	Mixte	3 16	Varenes	8 05	11 26	1 1	4 45	Paris arr.	4 28	4 48	9 30	11 59
SAUMUR (Orl.)	12 15	1 38	4 2	8 29	SAUMUR (arrivé)	10 23	7 46	Mixte	3 16	Port-Boulet	8 20	11 35	1 21	5 1	soir	soir	soir	soir	soir
(arrivée)	12 20	1 44	4 14	8 34	SAUMUR (départ)	10 23	7 46	Mixte	3 16	Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46	soir	soir	soir	soir	soir
(départ)	12 28	1 50	4 22	8 41	Nantilly (arrivé)	10 23	7 46	Mixte	3 16	Tours arr.	9 42	12 33	2 25	6 35	soir	soir	soir	soir	soir
Nantilly (arrivée)	12 39	2 0	4 35	8 52	Nantilly (départ)	10 23	7 46	Mixte	3 16	Paris arr.	4 28	4 48	9 30	11 59	soir	soir	soir	soir	soir
SAUMUR (Etat)	12 39	2 0	4 35	8 52	SAUMUR (Orl.)	10 23	7 46	Mixte	3 16	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
(arrivée)	12 25	8 31	4 11	8 32	(arrivée)	10 23	7 46	Mixte	3 16	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
(départ)	12 32	8 37	4 23	8 43	(départ)	10 23	7 46	Mixte	3 16	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Nantilly (départ)	12 38	8 47	4 29	8 49	Vivv	7 47	11 23	1 34	3 14	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Chacé-Varrains	12 47	9 1	4 37	8 56	Blou	7 57	11 35	1 39	3 18	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Brézé-Saint-Cyr	1 28	9 41	2 15	5 1	Vernantes	8 20	11 58	3 36	6 6	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	Linières-Bouton	8 33	12 11	3 49	6 19	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Thouars	2 2	10 18	2 44	5 10	Noyant-Méon	8 46	12 23	4	6 31	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Niort	4 30	9 1	12 22	4 39	Château-du-Loir	9 1	12 36	2 15	4 41	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Saintes	6 24	11 59	6 22	4 39	Chartres	10 22	1 52	3	5 18	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Bordeaux	9 56	4 22	9 3	4 56	Paris	5 56	9 46	12 4	12 45	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du **Gérant**,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1893 Certifié par l'imprimeur soussigné. LE MAIRE.